

Journées européennes du patrimoine, 19 et 20 septembre 2015

« Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir »

1. Patrimoines culturel et naturel et COP 21

Le compte-rendu du Conseil des ministres du 3 septembre 2014 mentionne que le lien entre patrimoine culturel et patrimoine naturel devra être désormais illustré à l'occasion de la manifestation.

Dans cette perspective, vous continuerez à collaborer avec les partenaires institutionnels et associatifs en la matière – Conservatoire du littoral, Parcs nationaux de France, Parcs naturels régionaux de France, Réseau des grands sites de France, Ligue de protection des oiseaux (LPO), etc. – qui souhaitent s'associer une nouvelle fois à cet événement pour la mise en valeur du patrimoine naturel.

Le thème de l'édition 2015 – *Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir* – permettra par ailleurs d'évoquer les problématiques environnementales et climatiques, notamment, à travers la prise en compte des enjeux de durabilité et d'adaptabilité de l'architecture ancienne ou contemporaine. Les JEP seront ainsi l'occasion de sensibiliser le public à la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra en France en décembre prochain.

2. Label Ville et Pays d'art et d'histoire (VPAH), 1985 - 2015

Créé en 1985, le Label *Ville et Pays d'art et d'histoire* fête cette année ses 30 ans d'existence.

Le réseau des 181 villes et pays labellisés (115 villes et 66 pays) organisera tout au long de l'année des manifestations (expositions, conférences, visites guidées, etc.) pour célébrer cet anniversaire et se mobilisera particulièrement pendant les JEP. Comme tous les ans, il vous sera demandé d'intégrer les animations organisées par les VPAH dans le programme officiel des JEP. Ces animations devront par ailleurs bénéficier d'une communication attentive au niveau régional comme national : brochures régionales, site web, sélection programme pour les partenariats media (Art&Décoration, metronews, Huffington Post), etc. A toute fin utile, le logo « VPAH 30 ans » sera mis à votre disposition.

A Paris, une exposition sera dédiée aux VPAH de mi-septembre à fin octobre sur les vitrines de l'immeuble des Bons-Enfants.

3. 2^e édition de l'opération du 1% artistique dans les établissements scolaires et universitaires

Cette opération consiste à ouvrir des bâtiments publics qui abritent des œuvres du 1% artistique avec l'objectif de faire connaître ce dispositif, de susciter la curiosité et l'envie de se réapproprier ce bien commun, un patrimoine, en y associant autant que faire se peut les élèves et leurs enseignants.

En partenariat avec les ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de l'Agriculture, le périmètre de cette opération sera cette année élargi et s'adressera aux établissements de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur, du lycée professionnel au lycée agricole.

Cette 2^e édition se déroulera du lundi 14 septembre au dimanche 20 septembre 2015.

La communication de cette manifestation sera intégrée dans la communication nationale des JEP. Les ouvertures et animations liées au 1% artistique devront être inscrites dans le programme officiel des JEP. Cette demande concerne également les événements se situant en amont du week-end des JEP. Une case à cocher sur la fiche d'inscription de l'application EVE vous permettra d'indiquer l'appartenance de l'animation à l'opération 1% artistique. Le moteur de recherche avancée du site web des JEP proposera aux internautes d'effectuer une sélection de programme par rapport à ce critère.

Pour tout renseignement complémentaire, vous trouverez en annexe une note à l'attention des directeurs régionaux des Affaires culturelles, signée conjointement par les deux directeurs généraux des patrimoines et de la création artistique en date du 28 janvier dernier.

Si ce n'est pas déjà le cas, vous pourrez également vous rapprocher des conseillers pour les arts plastiques et pour l'éducation artistique et culturelle au sein de votre DRAC, chargés de la mise en place de l'opération 1% artistique.

4. Journée du transport public, 19 septembre 2015

La collaboration initiée en 2014 avec la *Journée du transport public* se poursuivra cette année.

Sous la coordination du GIE Objectif transport public, elle se déroulera le samedi 19 septembre 2015. Placée sur le thème du *Climat*, cette manifestation permettra, en amont de la COP 21 que la France accueillera et présidera en décembre prochain, de souligner le rôle important que les transports publics ont à jouer dans la lutte contre le changement climatique.

A l'occasion de la *Journée du transport public*, les réseaux de transport participants proposeront des offres promotionnelles, tarifaire ou non, sur le service ou l'innovation de leur choix. Comme l'année dernière, ils seront incités à mettre en place des actions communes avec les gestionnaires de monuments historiques et d'espaces naturels.

Vous pourrez également prendre contact avec les réseaux de transport de votre région et notamment ceux des grandes villes et agglomérations afin d'œuvrer à la mise en relation avec des monuments participants ou d'envisager des actions de partenariat ou de communication. A titre indicatif, le site web de la *Journée du transport public* peut vous renseigner sur les réseaux qui ont participé à l'événement en 2014, à savoir 211 réseaux de transports dans 19 régions : <http://www.journeedutransportpublic.fr/>

5. Un thème européen pour l'édition 2015 : Patrimoine industriel et technique

La 32^e édition des JEP s'inscrit enfin dans la campagne européenne qui a déclaré 2015, l'année du patrimoine industriel et technique. Initié par la société civile et porté par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, ce thème a été adopté par une grande partie des 50 pays européens qui organisent chaque année une action similaire aux JEP en France, dont l'Albanie, l'Allemagne, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, l'Islande et la Suède. De nombreux événements et ouvertures célébreront ce patrimoine dans tous ces pays.

Plus d'informations :

Site web du Conseil de l'Europe : <http://pjp-eu.coe.int/web/ehd-jep>

Site web de l'E-FAITH (The European Federation of Associations of Industrial and Technical Heritage) : <http://www.industrialheritage2015.eu/>

Vous veillerez à identifier parmi les sites et monuments participants à l'édition 2015 des JEP ceux qui s'inscrivent dans le thème européen. Comme pour le thème national, une case à cocher permettra sur la fiche d'inscription de l'application EVE de renseigner cette information. Le thème national constituera ainsi un critère de sélection pour les internautes utilisant le moteur de recherche pour affiner leur programme sur le site web des JEP.